

Compte tenu des restrictions sanitaires liées à la covid-19, nous avons décidé d'effectuer notre Assemblée Générale par échanges de mails et téléphone.
Chaque adhérent a reçu 3 documents : le compte rendu de l'AG 2021 (PROJET), le bilan financier 2020 et le bilan prévisionnel 2021.
Chaque adhérent a eu ensuite jusqu'au 26 mars au soir pour poser ses questions (aux membres du bureau), remarques, idées et approuver (ou non) les comptes.
En plus des 6 membres du bureau, 7 adhérents ont répondu et non pas émis d'avis défavorables aux projets et bilans financiers 2020 et prévisionnel 2021.

OBJET : compte rendu Assemblée Générale

"Nous pensons à toi, Fred, membre d'honneur du CVV, et plus fidèle adhérent du club, notre ami disparu cette année.

Cette saison 2020 a été marquée par l'épidémie de la covid-19 et les mesures sanitaires à respecter. Compte tenu du confinement, l'entretien a été confié entièrement à une entreprise (LT paysage-Riaillé) début mai. Les bateaux sont ensuite revenus timidement sur le club et ont pu naviguer ; mais sans l'entrain habituel. Nous avons dû annuler les "6 heures de voile". Pour les mêmes raisons, le "record de l'Estuaire" de nos amis de St Brévin, auquel nous devions participer, a été annulé. Néanmoins, 38 adhérents ont tout de même répondu présents pour des navigations sur le lac et une sortie en mer (début septembre) a été organisée. Le bilan financier est négatif cette saison, mais le club reste bien en vie pour ses 60 ans cette année !"

1- adhésions 2020

Compte tenu de la crise sanitaire et du démarrage tardif de la saison, nous déplorons une baisse des effectifs et des bateaux stockés ; 38 adhérents (contre 45 en 2019) dont 18 adhérents principaux (contre 25 en 2019). 16 bateaux sont stockés sur le club (25 en 2019).

2- bilan financier saison 2020

Le bilan financier de la saison 2020 s'élèvera à -298.10€. L'entretien délégué entièrement à une entreprise (LT paysage Riaillé 1109.70€) est la plus grosse dépense de cette saison et provoque le résultat négatif. A noter que dans cette facture, 250€ sont dûs aux entretiens (2019 et 2018). Le non bénéfice des 6 heures de voile est compensé par la reprise d'acompte de la sortie char à voile (+160€) prévue au printemps et une réduction de notre assurance (changement de forfait et geste commercial -300€).

3- Projets 2021

La saison 2021 sera conditionnée par les mesures sanitaires liées à la covid-19. Les dates proposées ci après sont susceptibles d'évoluer en fonction de ces mesures.

3-1- Entretien du club de voile et travaux (mise en place du poteau)

Il est fixé au **samedi 17 avril** : chaque adhérent apportera tondeuse et taille haie...
Baptiste se charge d'organiser les travaux : location d'une mini-pelle notamment..
L'entretien et le trou du socle du poteau, et le béton seront effectués la même demi journée (voire journée?).

3-2-"6 heures de voile"- 60 ans du club- tee shirt

Vu les conditions sanitaires à respecter, la date du samedi 29 mai 2021, initialement retenue pour les 6 heures de voile, est reportée **au samedi 11 septembre 2021**.

Il est décidé de reporter l'organisation prévue en 2020 ; un samedi de 12h à 18h suivi d'un repas (si possible ?). Le gagnant sera celui qui réalisera le meilleur temps sur un parcours de 3 bouées (parcours ouvert pendant 6 heures)

Les résultats tiendront compte du rating de chaque bateau pour que les bateaux les moins performants puissent rivaliser avec les plus performants.

Pour les 60 ans du club : un tee shirt spécifique pourra être vendu. Un design (qui pourra être le même pour l'autocollant à apposer sur les bateaux stockés sur le club) est en cours de confection.

3-3-Sorties Mer-Mazerolle-Record de l'Estuaire

3 à 4 sorties sont proposées :

- les **dimanches 5 et 26 septembre** à Mesquer

- le **dimanche 3 octobre** à Mazerolle

Si, il est organisé, le record de l'estuaire fin juin à St Brévin

3-4-Sortie canoë sur la Vilaine

Il sera proposé aux adhérents une sortie canoë sur la Vilaine le dimanche 4 Juillet prochain. Afin de passer un moment convivial entre adhérents sur un autre support et dans un autre lieu.

4-Cotisations 2021

Les tarifs restent identiques à 2020 :

35 € + 1€/personne de la même famille + 15€/bateau stocké sur le club

Fonctionnement – adhésion 2021

Les cotisations peuvent être réglées dès à présent auprès d'Adrien, à l'adresse suivante :

Adrien DUPONT - 301 rue de la Ramée - 44522 Mésanger

Le code de la chaîne d'entrée et l'autocollant 2021 (pour les personnes stockant leur bateau sur le terrain) seront renvoyés aux personnes à jour de leur cotisation.

Le code de la chaîne d'entrée sera changé le **1er mai**. La porte des vestiaires restera fermée aux adhérents, tant que les mesures sanitaires resteront en vigueur. Sinon un code vous sera renvoyé ultérieurement.

5-Composition bureau

Le bureau reste identique à 2020 :

Président : Mickaël GUERIN (06 61 53 51 03)

Vice-Président : Baptiste DUPONT

Trésorier : Martial GILLET

Vice-trésorier : Philippe PROU

Secrétaire : Adrien DUPONT

Vice-secrétaire : Philippe ROUDIER

6-Divers

En 2023, le lac sera vidé pour l'entretien du barrage. Il faudra réfléchir comment occuper la saison sans navigation possible. Des travaux sur les bâtiments (côté NSV) et entretien commun sur les bateaux des adhérents sont des idées proposées.

Vu les frais bancaires de la Poste, Mickaël suggère de se renseigner pour changer de banque auprès du Crédit Mutuel ou du Crédit Agricole.

"En ces temps particuliers et difficiles pour la vie associative, merci de continuer à soutenir le Cercle de Voile de Vioreau en :

- honorant sa cotisation

- participant aux entretiens du terrain et bâtiments

- en parlant à son entourage du club

- et bien sûr en venant naviguer autant que possible !

A bientôt sur le club !"